

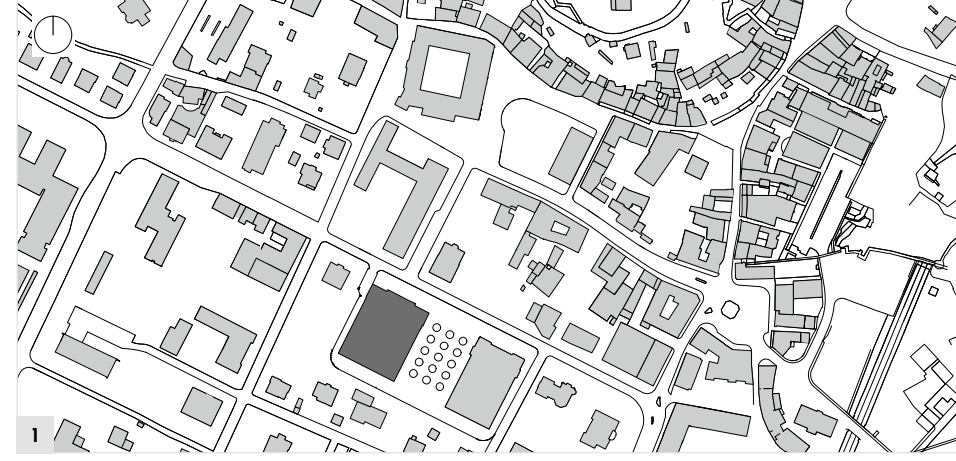


Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

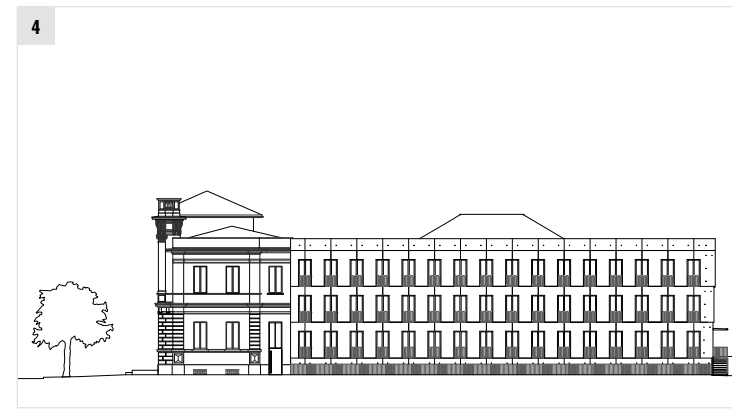
Bundesamt für Bauten und Logistik BBL  
Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL  
Ufficio federale delle costruzioni e della logistica UFCL  
Uffici federal per edifizis e logistica UFEL

## 07 Justice

# Réalisation du Tribunal pénal fédéral de Bellinzone



- 1 Vue en plan
- 2 Entrée principale
- 3 Elévation nord
- 4 Elévation ouest
- 5 Elévation est
- 6 Détail de la façade
- 7 Vue sur le Castelgrande



<i>Maître de l'ouvrage</i>	Office fédéral des constructions et de la logistique	
<i>Utilisateur</i>	Tribunal pénal fédéral, Bellinzone	
<i>Architecte</i>	<i>Bearth &amp; Deplazes AG, Coire / Durisch + Nolli Architetti Sagl, Lugano</i>	
<i>Spécialistes</i>	<i>Direction des travaux, planification des coûts</i>	Rolando Spadea e Marco Bondini Sagl, Lugano
	<i>Ingénieur civil</i>	Jürg Buchli, Haldenstein, Edy Toscano AG, Rivera, Conzett Bronzini Gartmann AG, Coire
	<i>Ingénieur électricien</i>	Erisel SA, Bellinzone
	<i>Ingénieur CVCSE</i>	Amstein + Walthert AG, Zurich
<i>Texte</i>	Werner Huber, Hochparterre, Zurich	
<i>Photographies</i>	Tonatiuh Ambrosetti, Lausanne	

### Situation de départ et résultat du concours

En avril 2004, le nouveau Tribunal pénal fédéral débute ses activités à Bellinzone dans deux sièges provisoires. La Confédération, le canton du Tessin et la ville de Bellinzone retiennent comme siège définitif du tribunal les bâtiments de l'ancienne école cantonale de commerce. Réalisé en 1895 par Emilio Donati et agrandi après 1900, le bâtiment de-

vait, pour accueillir cette nouvelle institution, être restructuré et faire l'objet d'une extension. Dans leur projet de concours lauréat, les bureaux d'architecture Bearth & Deplazes et Durisch + Nolli proposèrent de conserver la façade de l'ancien bâtiment orientée sur la voie principale et de démolir la partie arrière, ce qui permit de réaliser, à la place des

deux niveaux existants, trois niveaux réservés pour l'essentiel à des bureaux. Dans la cour centrale de l'ancienne école furent logées les salles d'audience, ainsi que les espaces réservés au public et à la presse, ainsi que la bibliothèque.

### Architecture

La façade existante orientée sur la voie confère au tribunal la représentativité qui sied à une telle institution. Un mortier de teinte claire fut utilisé dans le cadre de sa restauration. Les bandeaux de fenêtres de l'extension contrastent avec l'édifice historique néo-classique. Du fait de l'emploi de ciment blanc, des rainures créées dans les embrasures des fenêtres et de la façade à décrochements successifs, cette démarche engendre une fusion entre les parties anciennes et nouvelles. De la cour ouverte, le visiteur rejoint, à travers le portique d'entrée et l'espace accessible au public, la grande salle d'audience qui occupe le cœur de l'édifice. Un plafond en forme de pyramide tronquée confère à cet espace

une dignité empreinte de sobriété. Son motif ornemental associe une fonction décorative, mais également acoustique. Un examen plus détaillé permet de découvrir un dessin floral qui évoque le feuillage de l'arbre (tilleul ou chêne) de la justice. Les deux salles latérales présentent un plafond analogue, quoique plus bas. Les bureaux forment une couronne périphérique le long des façades du bâtiment. Ils sont desservis par un long couloir d'une hauteur de deux niveaux et débouche dans deux cours intérieures courant sur trois niveaux, qui garantissent un éclairage naturel et assurent une liaison directe entre les bureaux. Au premier étage du bâtiment historique sont logées deux salles de réunion et la cafétéria. Au

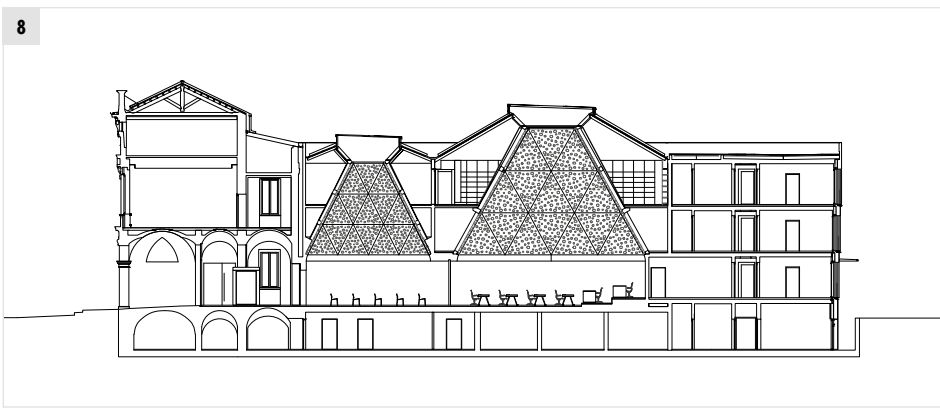
centre du bâtiment, au-dessus de la grande salle d'audience, se trouve la bibliothèque, au centre de laquelle réapparaît, avec son volume imposant, la partie terminale du plafond en forme de pyramide tronquée mentionné précédemment. Les teintes et les matériaux mis en œuvre se caractérisent par leur sobriété, qu'il s'agisse du ciment blanc utilisé pour les murs et les plafonds, le terrazzo vénitien blanc ou les parquets en chêne foncé, ainsi que les parties métalliques en laiton ou en aluminium anodisé bronze. Dans ce contexte, la grande peinture murale des années 1950 de Giuseppe Bolzani située dans la cafétéria affiche un contraste marqué en raison de ses couleurs vives.



Valeurs de base					
<i>selon SIA 416</i>		Volume du bâtiment	36 850 m <sup>3</sup>	Total des surfaces de plancher	9 580 m <sup>2</sup>
Coûts CHF					
1 Travaux préparatoires	2 100 000	20 Excavation	880 000	<i>Valeur de référence selon SIA 416</i>	
2 Bâtiment	29 500 000	21 Gros œuvre 1	7 450 000	CFC 2/m <sup>3</sup> volume dell'edificio	800.00
3 Equipements d'exploitation	800 000	22 Gros œuvre 2	3 180 000	CFC 2/m <sup>2</sup> surface totale des planchers SP	3 080
4 Aménagements extérieurs	2 300 000	23 Installations électriques	2 220 000		
5 Frais secondaires	1 400 000	24 CVCSE	2 400 000		
6 Travaux complémentaires		25 Installations sanitaires	600 000	Indice des prix de construction, espace Mittelland	
exigés par le locataire	3 300 000	26 Installations de transport	260 000	Construction d'un bâtiment administratif	
9 Ameublement et décoration	2 000 000	27 Aménagements intérieurs 1	3 080 000	Avril 2012	140.8
		28 Aménagements intérieurs 2	2 430 000	Base octobre 1998	100
Montant total de l'investissement	41 400 000	29 Honoraires	7 000 000		

Délais					
Concours	2007	Début des travaux	mai 2010	Fin des travaux	août 2013





- 8 Coupe
- 9 Salle d'audience
- 10 Cour avec éclairage zénithal
- 11 Couloir
- 12 Bibliothèque
- 13 Cour avec éclairage zénithal
- 14 Plan du rez-de-chaussée
- 15 Cafétéria

